

"La Banque européenne d'investissement s'est adaptée à l'élargissement" dans L'Écho

Légende: Suite à l'élargissement de l'Union européenne à vingt-cinq États membres le 1er mai 2004, le quotidien belge L'Écho dédie un article aux changements subis par la Banque européenne d'investissement dans son organisation et son fonctionnement ainsi que dans sa composition, en particulier en ce qui concerne l'augmentation du capital souscrit.

Source: L'Écho. 15.05.2004. Bruxelles: EDITECO SA.

Copyright: (c) L'Echo

Le(s) présent(s) article(s) est (sont) reproduit(s) avec l'autorisation de l'Editeur, tous droits réservés. Toute utilisation ultérieure doit faire l'objet d'une autorisation spécifique de la société de gestion Copiepresse info@copiepresse.be

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"la_banque_europeenne_d_investissement_s_est_adaptee_a_l_elargissement"_dans_l_echo-fr-cb5b9d7f-c666-4947-aaf1-fc4338824bd8.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 24/09/2012

La Banque européenne d'investissement s'est adaptée à l'élargissement

Le capital souscrit de la banque a été porté à 163,7 milliards d'euros.

SI PLUS PERSONNE n'ignore que l'élargissement a fait entrer 10 commissaires de plus au Breydel et entraîné une extension sensible du tour de table au Conseil des ministres, les répercussions sur les autres institutions et organes de l'UE sont elles moins connues.

Ainsi, dix nouveaux juges ont été nommés à la Cour européenne de justice et dix autres au Tribunal de première instance.

De son côté, la Banque européenne d'investissement, l'institution de prêts à long terme de l'UE, a également pris un peu d'embonpoint, avec l'arrivée de nationaux des nouveaux Etats membres dans ses organes décisionnels.

Le conseil des gouverneurs, l'instance dirigeante de l'institution composée des ministres des Finances, compte désormais 25 membres.

Le conseil d'administration, où la Commission européenne est représentée, a également été élargi.

A l'instar de ce qui sera appliqué pour la prochaine Commission, il a été décidé que chaque pays n'aurait plus droit dans cette instance qu'à un seul administrateur.

«Une innovation dont d'autres institutions pourraient s'inspirer», note-t-on à la BEI. Néanmoins, les décisions du conseil d'administration sont prises par au moins un tiers des membres représentant 50% minimum du capital souscrit.

Enfin, un vice-président supplémentaire – l'ancien ministre des Finances tchèque Ivan Pilip – siège dorénavant au sein du comité de direction, l'organe exécutif permanent de la Banque, qui est passé ainsi de huit à neuf membres.

Côté personnel, une trentaine de collaborateurs supplémentaires sont venus rejoindre les quelque 1.200 agents déjà présents.

L'élargissement a également impliqué des changements dans le capital.

A leur entrée, les nouveaux Etats membres ont en effet souscrit d'office au capital de la banque, leur participation correspondant à leur poids économique.

Cette contribution a fait passer le total du capital souscrit de la BEI à 163,7 milliards d'euros, contre 150 milliards avant l'élargissement.

La participation des dix nouveaux membres représentera 4,61% du capital de la banque.

A noter que l'augmentation de capital souscrit ne provient pas uniquement des contributions des dix nouveaux Etats.

L'Espagne, sur la base d'une part de son produit national brut accrue au fil des années, a en effet demandé une révision à la hausse de sa contribution, qui a été portée de 9,8 à 15,990 milliards d'euros.

Madrid bénéficie ainsi d'un droit de vote équivalent à 60% de celui des quatre «grands» pays, qui disposent chacun d'un capital souscrit de 26,650 milliards d'euros. Le capital souscrit de la banque était déjà passé en 2003 de 100 à 150 milliards d'euros pour permettre à la banque de faire face à ses responsabilités.

Au cours de la période 1990-2003, la BEI a accordé des financements pour plus de 25 milliards d'euros dans

les nouveaux Etats membres, ainsi que la Roumanie et la Bulgarie. Dans tous ces pays, la BEI est aujourd'hui la principale source de financements extérieurs, bien qu'elle ait réalisé la toute grande part de ses prêts dans les pays de l'ex-UE à quinze.

En 2003, les pays adhérents ont reçu 4,6 milliards d'euros, soit 10% de l'ensemble des prêts de la banque.

Dans les années qui viennent, une hausse de 10% est attendue, «notamment dans le domaine du développement et de la modernisation de leurs infrastructures, et en particulier des réseaux transfrontaliers de transport, d'énergie et de télécommunications», a expliqué Wolfgang Roth, vice-président de la BEI chargé des opérations dans la plupart des nouveaux Etats membres.

Olivier Gosset